



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/CEP/2008/3  
7 février 2008

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

**COMITÉ DES POLITIQUES DE L'ENVIRONNEMENT**

Quinzième session  
Genève, 21-23 avril 2008  
Point 7 de l'ordre du jour provisoire

PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2008-2009

**RAPPORT DE LA RÉUNION DU BUREAU DU COMITÉ  
DES POLITIQUES DE L'ENVIRONNEMENT**

Note du secrétariat

*Résumé*

Le Bureau du Comité des politiques de l'environnement, s'inspirant du paragraphe 38 de la Déclaration ministérielle de Belgrade, a arrêté un questionnaire à adresser aux gouvernements des pays membres de la CEE afin de recueillir leurs vues sur la réforme du processus «Un environnement pour l'Europe» et, à la lumière des réponses obtenues, d'établir un document proposant plusieurs options à soumettre à la quinzième session du Comité.

Le Bureau a passé en revue les activités en cours du Comité et, en particulier, a examiné les propositions visant à modifier les procédures concernant l'examen des études de performance environnementale au cours des sessions du Comité. Il a par ailleurs établi d'un commun accord le mandat d'un organe de travail chargé de la surveillance et de l'évaluation de l'environnement, qui devait être soumis au Comité pour approbation.

En outre, le Bureau a adopté l'ordre du jour provisoire du Comité.

## **I. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ont participé à la réunion M<sup>me</sup> Ruzanna Davtyan (Arménie), M. Zaal Lomtadze (Géorgie), M. Bert-Axel Szelinski (Allemagne), M<sup>me</sup> Eldrid Nordbo (Norvège), M. Jon Kahn (Suède), ainsi que M. John Michael Matuszak et M. Chuck Ashley (États-Unis d'Amérique). M. Czeslaw Wieckowski (Pologne) et M<sup>me</sup> Narin Panariti (Albanie) étaient absents. Le secrétariat de la CEE était représenté par M. Kaj Bärlund, M<sup>me</sup> Christina von Schweinichen, M<sup>me</sup> Monika Linn, M<sup>me</sup> Catherine Masson, M. Mikhail Kokine, M<sup>me</sup> Brinda Wachs et M<sup>me</sup> Natalia Golovko.
2. Le Bureau a adopté son ordre du jour, en faisant observer que l'examen de la réforme du processus «Un environnement pour l'Europe» prendrait beaucoup de temps.

## **II. RÉSULTATS DE LA CONFÉRENCE «UN ENVIRONNEMENT POUR L'EUROPE», TENUE À BELGRADE**

### **A. Réforme du processus «Un environnement pour l'Europe»**

3. Faisant suite à la demande formulée par des États membres à la sixième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» (Belgrade, 10-12 octobre 2007) et conformément à la Déclaration de Belgrade, le Comité a été invité à établir un plan pour la réforme du processus d'ici à la fin de 2008 et en concertation avec les partenaires concernés. Le Bureau a examiné la manière de planifier les préparatifs de la réforme en s'appuyant sur une note du secrétariat.
4. Le Bureau est convenu qu'un document présentant plusieurs options était essentiel comme base de discussion concernant la réforme lors de la session du Comité, et qu'il devrait refléter les vues des gouvernements des membres de la CEE. Il a par conséquent été décidé que le secrétariat adresserait une lettre pour recueillir les vues des gouvernements et, en fonction des réponses obtenues, établirait un document présentant diverses options avant la quinzième session du Comité (21-23 avril 2008).
5. Au cours de sa réunion, le Bureau a établi et adopté un questionnaire en s'inspirant du paragraphe 38 de la Déclaration de Belgrade. Il a été demandé au secrétariat de l'envoyer immédiatement, en l'accompagnant d'une lettre adressée aux gouvernements.

### **B. Déclaration ministérielle: décisions à prendre en compte dans le programme de travail du Comité**

6. Afin de renforcer les activités du Comité, telles qu'elles figurent dans son programme de travail, le secrétariat avait établi un document à l'intention du Bureau (et du Comité). Ce document était une compilation des décisions adoptées lors de la Conférence ministérielle de Belgrade qui figuraient dans la Déclaration de Belgrade, ainsi que des déclarations contenues dans le résumé du Président qui présentaient un intérêt au regard du mandat et du programme de travail du Comité. Il a été établi en prévision de l'échange de vues sur le programme de travail du Comité tout en tenant compte des objectifs mentionnés dans le document CEP/2004/2 (Futures orientations stratégiques de la CEE concernant l'environnement), qui a été adopté

en 2004 pour aider le Comité à structurer, évaluer et adapter continuellement son programme de travail.

7. Bien que reconnaissant l'utilité d'un tel document, le Bureau a accepté de reporter cet échange de vues, afin qu'il ait lieu dans le cadre de la réforme globale du processus.

### **III. EXAMEN DES ACTIVITÉS EN COURS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU COMITÉ**

#### **A. Études de performance environnementale**

8. Le secrétariat a présenté un document d'information sur les propositions visant à modifier la procédure d'examen collégial, afin notamment d'y associer davantage le Comité. Trois options non exclusives ont été proposées au Bureau comme base de discussion. Celui-ci a décidé que les trois options étaient toutes envisageables, et il a demandé au secrétariat de les soumettre au Comité pour examen puis décision. Il estimait que l'élargissement du processus de façon à permettre aux représentants d'un pays membre de participer au Groupe d'experts des études de performance environnementale (Groupe d'experts des EPE) pourrait entraîner des coûts qui devraient être à la charge des pays eux-mêmes et ne pas venir grever les ressources limitées du Comité ou du Fonds d'affectation spéciale pour les EPE.

9. Il ressort de la discussion sur la modification de la procédure d'examen collégial pendant la session du Comité que celui-ci révisera également le mandat du Groupe d'experts des EPE, y compris sa composition, pour le prochain exercice biennal. Le secrétariat a informé le Bureau que le nombre des membres du Groupe d'experts resterait stable, et que certains d'entre eux seraient remplacés pour permettre à d'autres pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale, ainsi que d'Europe du Sud-Est, de participer au processus EPE.

10. Le Bureau a demandé au secrétariat de prier les pays suffisamment à l'avance de verser des contributions au Fonds d'affectation spéciale pour les EPE pour leur permettre d'accéder à cette requête.

#### **B. Surveillance de l'environnement**

11. Le Bureau a pris connaissance des résultats de la huitième session du Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation de l'environnement (ECE/CEP/AC.10/2007/2), du rapport du Groupe de travail sur l'exécution de son mandat (ECE/CEP/AC.10/2007/3 et Add.1) ainsi que de la recommandation que celui-ci lui avait adressée de le transformer en groupe de travail permanent.

12. Le Bureau a évoqué les futurs travaux de la CEE sur la surveillance et l'évaluation de l'environnement à la lumière de l'invitation à poursuivre cette activité, qui avait été faite à la Conférence ministérielle de Belgrade. Il a établi d'un commun accord le projet de mandat de son organe de travail chargé de la surveillance et de l'évaluation de l'environnement, lequel devait être soumis au Comité pour approbation et, par la suite, au Comité exécutif de la CEE pour adoption. Le Bureau a demandé au secrétariat d'expliquer la différence entre un groupe de travail spécial et un groupe de travail permanent de la CEE.

#### **IV. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA QUINZIÈME SESSION DU COMITÉ DES POLITIQUES DE L'ENVIRONNEMENT**

13. Le Bureau a approuvé l'ordre du jour provisoire de la quinzième session du Comité, en y apportant quelques modifications faisant suite au débat qui avait eu lieu. Il a été demandé de consacrer suffisamment de temps à l'examen du point concernant la réforme du processus «Un environnement pour l'Europe».

14. Le Bureau a demandé que la réunion entre le Comité et les bureaux des organes directeurs des accords multilatéraux relatifs à l'environnement, qui devait se tenir en avril 2008, soit reportée à l'automne 2008.

#### **V. RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME**

15. Le Bureau a examiné, en vue de l'exercice biennal 2008-2009, le projet de réalisations escomptées concernant chaque module d'activités, assorti des indicateurs de succès correspondants contenus dans un document établi par le secrétariat. Chaque comité sectoriel devrait, à la demande de la CEE, procéder à une évaluation semestrielle de l'exécution de ses sous-programmes.

16. En outre, le Bureau a été informé de chacun des rapports concernant les réalisations prévues pour l'exercice budgétaire 2006-2007, des résultats obtenus et des enseignements tirés, y compris dans les domaines où des ajustements étaient nécessaires.

#### **VI. QUESTIONS DIVERSES**

17. En raison du départ à la retraite de M. Szelinski et de l'absence prolongée de certains autres membres, les membres du Bureau en ont examiné la composition. Les délégations tiendront des consultations afin de proposer de nouvelles candidatures.

18. Le Bureau est convenu de prolonger la session du Comité d'une demi-journée et de se réunir au cours de l'après-midi suivant la fin de la session. Il s'agissait de prévoir suffisamment de temps pour débattre de la réforme du processus «Un environnement pour l'Europe». La session du Comité se tiendra donc du 21 au 23 avril 2008 (uniquement le matin) et le Bureau se réunira l'après-midi du 23 avril. Il entend étudier de nouvelles mesures concernant les préparatifs de la réforme du processus, en fonction des délibérations sur ce point qui avaient eu lieu à la session du Comité.

19. Le Bureau a été informé du prochain départ à la retraite de M. Kaj Bärlund. M. Bärlund a été remercié pour les précieuses qualités de dirigeant dont il avait fait preuve tout au long de son mandat.

-----